

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/02/13/2020201107/justel>

Dossier numéro : 2020-02-13/10

Titre

13 FEVRIER 2020. - Arrêté du Gouvernement wallon portant approbation des règlements d'ordre intérieur du Comité de gestion et Conseil de suivi financier de la Caisse publique wallonne d'allocations familiales

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 11-03-2020 page : 14780

Entrée en vigueur : 21-03-2020

Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXES.](#)

Art. N1-N2

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur du Comité de gestion de la Caisse publique wallonne d'allocations familiales, joint en annexe 1 du présent arrêté, est approuvé.

[Art. 2](#). Le règlement d'ordre intérieur du Conseil de suivi financier de la Caisse publique wallonne d'allocations familiales, joint en annexe 2 du présent arrêté, est approuvé.

[Art. 3](#). La Ministre en charge des allocations familiales est chargée de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXES.](#)

[Art. N1](#). Annexe 1. {---}

[Art. N2](#). Annexe 2. {---}